Interrogatoire de Mohamed Amra : 3 heures d'insolence et silence presque total. Ses rares prises de parole sont pour se plaindre des conditions de détention… (MàJ : Le transfert pour être auditionné aurait coûté 700.000 € !)

23/07/2025 à 14h48



MàJ 23/07/2025

Son dernier transfert lors de son audition par la juge d'instruction dans le cadre de l'information judiciaire ouverte pour son évasion sanglante aurait coûté, selon nos informations, 700.000€.

Le Parisien, 14h01

_____-

INFO LE PARISIEN. En trois heures et vingt minutes d'interrogatoire, il a répété à 65 reprises, tel un disque rayé, la même phrase : « Je serai prêt à vous répondre quand je pourrai m'entretenir avec mes avocats confidentiellement. » **Le 11 juin, Mohamed Amra était convoqué pour la première fois depuis son interpellation**, en février en Roumanie, devant les juges d'instruction chargés d'enquêter sur son évasion sanglante au péage d'Incarville (Eure).

Face aux trois magistrats parisiens de la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco), « la Mouche » a, à de rares exceptions près, gardé le silence, refusant de répondre aux interrogations précises de ses interlocuteurs. (…)

« Vous me demandez mon positionnement sur les faits ; je ne souhaite pas m'exprimer sur le moment. Vous m'en demandez les raisons ; parce que je ne peux pas m'entretenir avec mes avocats et je veux en parler avec eux ».

La suite de l'interrogatoire se résume à un long monologue des juges qui déroulent leurs questions – plus de 90 ! – sans obtenir de réponses. (…)

Le 4 juin, le détenu prend la plume et adresse aux juges un courrier manuscrit. « Je vous écris suite à ma convocation du 11 juin 2025. Comme j'ai indiqué à mes avocats, je compte garder le silence le 11 juin 2025. Je tenais à vous l'informer pour éviter l'extration *(l'extraction)* hors norme, comme M. Darmanin a dit, qui mènera à un droit du silence »; prévient-il dans ce message initialement truffé de fautes d'orthographe. (…)

Au cours de l'interrogatoire, le narcotrafiquant est invité à regarder la vidéo de son évasion, au cours de laquelle les deux surveillants sont exécutés. Mais il cesse de visionner l'écran à partir de la scène de la tuerie du péage. « Ce n'est pas à regarder. C'est moche », ose-t-il. (…)

Les seuls moments où l'ex-fugitif desserre les dents, c'est pour se plaindre de son traitement carcéral. « Ma cellule, vous pouvez demander des photos, lance-t-il aux juges. J'ai un plan de travail où il n'y a que de la rouille. Je ne peux rien déposer dessus. Je ne peux pas poser la main. Il y a des excréments et de la nourriture sur les murs et le plafond (…) La cellule était avant détenue par un fou. Je suis asthmatique et je ne peux ouvrir la fenêtre que de la taille d'un doigt et après elle se bloque. »

Après trois heures de ce dialogue de sourds, **les magistrats ne cachent pas leur dépit**. (…)

Le Parisien

Voir aussi :

« Traitement inhumain » : Mohamed Amra se ferait violenter et humilier par des surveillants dans sa prison de Condé-sur-Sarthe (61). Le criminel multi-condamné, dont l'évasion a conduit à la mort de deux agents pères de famille, porte plainte (MàJ)

En prison Mohamed Amra, placé à l'isolement, aura accès à… la télévision, 2h de téléphone sous écoute et 3 visites hebdomadaires, 1h de promenade par jour ; Gérald Darmanin parle d'un « régime extrêmement strict »

Black Mafia Family : Qui sont les complices de Mohamed Amra ?

Derrière l'évasion de Mohammed Amra, l'ombre de membres de la violente organisation « Black Mafia/Manjak Family (BMF) »

(MàJ : des proches du rappeur Koba LaD seraient impliqués)